

Questions orales

emboîter le pas aux États-Unis. Ils avaient promis un processus plus transparent en ce qui concerne l'établissement de la politique étrangère du pays. Ils disaient vouloir étendre les droits du Parlement de discuter d'importantes initiatives en matière de politique étrangère, comme le déploiement de forces de maintien de la paix.

Or, non seulement le gouvernement viole ses propres principes, mais il se comporte également comme les conservateurs de Mulroney durant la guerre du Golfe. Pourquoi le gouvernement viole-t-il ses promesses contenues dans le livre rouge? Va-t-il s'engager, ici et maintenant, à tenir un grand débat parlementaire sur la Bosnie avant d'envoyer davantage de troupes là-bas?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, pour la première fois, nous avons un débat à la Chambre sur notre présence en Bosnie avant que les décisions ne soient prises. Aujourd'hui, je précise que les Américains, les Britanniques, les français et d'autres nous ont demandé si nous avions l'intention d'être de la partie. Nous leur avons répondu que nous allons étudier la question.

M. Hermanson: Et nous avons dit oui.

Des voix: Nous avons dit oui.

M. Chrétien (Saint-Maurice): Nous n'avons pas encore pris de décision, car je n'ai pas soumis le problème au Cabinet ni à la Chambre des communes. Chose certaine, les réformistes ignorent tout des faits mais ils sont déjà contre l'idée.

M. Bob Ringma (Nanaïmo—Cowichan, Réf.): Monsieur le Président, oublions la France et d'autres pays et arrêtons-nous un instant à la Hongrie.

En mai dernier, dans le cadre d'une réunion de l'Association des parlementaires de l'OTAN tenue à Budapest, je me suis entretenu avec des représentants de la Hongrie, cette démocratie encore toute jeune. En Hongrie, les autorités n'autorisent même pas de mouvements de troupes sans consulter le Parlement au préalable. Elles ne laisseront même pas les militaires planifier ce déploiement sans consulter le Parlement. En ce qui concerne le déploiement des troupes, la Hongrie est un pays plus démocratique que le Canada.

Le gouvernement va-t-il faire autre chose que consulter pour la forme, ce principe fondamental de la démocratie qu'il défend avec tant d'éloquence, mais qu'il viole si régulièrement?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, pour une personne qui a fait carrière comme haut gradé à la Défense nationale et qui cumule une pension de la Défense nationale et son traitement de député, notre collègue devrait savoir qu'il y a toujours des discussions au niveau militaire sur la façon de déployer des troupes. Ce rôle n'a jamais été laissé aux parlementaires. Cela a toujours été la prérogative des militaires sur les directives du gouvernement.

On va enfin rétablir la paix en Bosnie et nous espérons que ce sera de façon permanente. Le Canada est toujours là lorsqu'il est question d'assurer la paix. Si on a besoin de nos services, nous verrons cela d'un bon oeil. Cependant, je n'ai pas encore pris de décision. Si le Parlement nous dit de ne pas envoyer de troupes, alors nous n'en ferons rien. Cependant, cela me surprendrait que les Canadiens ne veuillent pas nous voir là où nous pouvons

sauver des vies, maintenir la paix et réaliser des progrès pour les pauvres gens qui souffrent tant depuis quatre ans.

* * *

[Français]

LA CAMPAGNE RÉFÉRENDADAIRE

M. Michel Bellehumeur (Berthier—Montcalm, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

On savait qu'il régnait une confusion certaine entre Daniel Johnson et les membres du gouvernement fédéral sur les questions de la reconnaissance du Québec comme société distincte et sur le droit de veto.

• (1135)

Hier est apparue une confusion au sein même du Cabinet fédéral alors que, contrairement au ministre des Affaires intergouvernementales, le ministre des Affaires étrangères s'est déclaré favorable à un droit de veto. Pour ce qui est du premier ministre, il y a des fois où il est pour, il y a des fois où il est contre, ça dépend du jour et ça dépend de l'auditoire qui est devant lui.

Compte tenu de la confusion même qui s'installe au Cabinet sur cette question de droit de veto, pourquoi le premier ministre, s'il est favorable, comme il veut bien le faire croire à l'occasion, à la notion de société distincte et au droit de veto pour le Québec, s'est-il opposé farouchement à l'Accord du lac Meech, dont il a été l'un des principaux fossoyeurs alors qu'au soir même de la mort de Meech, il remerciait chaleureusement Clyde Wells, en lui disant: «Thank you, Clyde, for a job well done»?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le nombre d'affirmations gratuites dans cette proposition est incroyable. D'abord, hier, le ministre des Affaires intergouvernementales n'a pas discuté avec qui que ce soit du droit de veto. Alors, ça règle un autre problème. La question du droit de veto n'existait pas dans la proposition du lac Meech. Ça n'existait pas, ce n'était pas là, c'était disparu, parce que la formule d'amendement avait été acceptée par René Lévesque plusieurs années avant. Une autre mauvaise interprétation du député.

Troisièmement, il dit, le soir où je suis devenu chef, je l'ai expliqué mais ils ne veulent pas être honnêtes, c'est bien vrai. J'ai tout simplement dit...

Des voix: Oh, oh!

M. Chrétien (Saint-Maurice): Non, vous ne le voulez pas, parce que le soir du congrès, la grande majorité des délégués de la province de Terre-Neuve avaient appuyé ma candidature. Alors, j'ai dit aux gens de Terre-Neuve que je les remerciais pour leur vote au congrès. Cependant, ce n'est pas ça qu'ils veulent dire. C'était lors de la célébration de la victoire qui faisait de moi le chef du Parti libéral, et j'ai remercié M. Wells, comme j'ai remercié tous ceux qui m'ont appuyé. Et aussi, j'ai remercié ceux qui s'étaient présentés contre moi pour le bien du parti, car pour avoir un bon congrès, il faut des adversaires et, une fois que c'est fini, on remercie tout le monde et on fait avancer le Parti libéral. C'est pour cela que je suis premier ministre aujourd'hui.